

Concerne : Négociations relatives aux accords de majorité en Région Wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles – Fédérations représentatives du secteur Socioculturel – Demande de rendez-vous

Monsieur le président de parti,

La conférence de presse de ce mardi 11 juin, organisée conjointement par le Mouvement réformateur et Les Engagés, annonçant leur volonté de gouverner ensemble à tous les niveaux de pouvoir et d'avoir un contact privilégié avec les acteurs du monde associatif culturel est un signal positif pour les opérateurs.

Les différentes fédérations représentatives sectorielles et/ou d'employeurs ont interpellé les formations politiques durant la campagne électorale sur l'importance du rôle et des actions menées par le secteur Socioculturel tant lors de crises ponctuelles (crise Covid, inondations du 5 juin 2022 etc.) que dans le contexte actuel de la montée en puissance des partis d'extrême-droite au nord du pays et dans toute l'Europe.

Nos différentes fédérations représentatives sectorielles et/ou d'employeurs ont été durant les deux mandatures passées les interlocutrices essentielles sur les enjeux de société par le prisme particulier de l'accessibilité et la pratique de la culture par et pour tous-tes.

Les associations participent activement au dynamisme des communes et des territoires bruxellois et wallons. Elles sont les leviers indispensables pour construire des échanges de qualité entre les publics, les citoyen-nes et les institutions, des lieux de renforcement de la cohésion sociale, des espaces de maillage pour une émancipation individuelle et collective, des compréhensions mutuelles et responsables. Elles-doivent être renforcées dans leurs missions d'intérêt général et être reconnues dans leur expertise de terrain. Il ne saurait être question de les mettre en concurrence ou de reconsidérer les budgets alloués à ces actions.

Les enjeux de la démocratie culturelle, de la société civile organisée, des actions collectives et critiques doivent rester une priorité pour les hommes et les femmes appelés à nous gouverner. Les fédérations représentatives sectorielles et/ou d'employeurs sont des interlocutrices légitimes.

La cohérence entre leurs missions décrétales et autres textes légaux, leur application et les moyens qui leur sont alloués ainsi qu'avec les pratiques des administrations, est un des enjeux majeurs du secteur ; il convient d'éviter de mettre les différents sous-secteurs en concurrence.

Les fédérations représentatives sectorielles et/ou d'employeurs ont la pratique des concertations sectorielles et intersectorielles respectueuses et volontaristes ; elles sont des interlocutrices légitimes et répondent positivement à votre invitation de dialogue.

Les signataires de la plateforme du Socioculturel :

AAFB, Association des archivistes francophones de Belgique - Sarah Lessire - coordination@archivistes.be

ACC, Association des Centres culturels - Patricia Santoro - direction@centres-culturels.be

APBFB, Associations des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique - Laïla Boukharta - direction@apbfb.be

ASPROPRO, Association des Programmateurs professionnels - Nadine Renquet - direction@asspropro.be

ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels - Liesbeth Vandersteene - liesbeth@astrac.be

Court-Circuit, Fédération des lieux de musiques actuelles et organisations de concerts - David Dehard - david@court-circuit.be

FESEFA, Fédération des employeurs des secteurs de l'Education permanente et de la formation des adultes - Farah Ismaïli – direction@fesefa.be

FIBBC, Fédération des bibliothèques interdiocésaines - Guy Marchal - guy.marchal@fibbc.be

INCIDENCE, fédération de la Créativité et des Arts en amateur - Isabelle Gillard - isabelle.gillard@incidence-asbl.be

MSW, Musées et Société en Wallonie - Clément Lalot - coordination@msw.be